

L'assurance française en 2006

L'année 2006 a été de nouveau une bonne année pour l'assurance française. Nos concitoyens continuent de faire massivement confiance à l'assurance vie, dont la croissance s'est poursuivie selon un rythme exceptionnellement soutenu. L'épargne retraite maintient une progression appelée à s'accélérer à la faveur d'une meilleure perception des besoins. L'assurance santé est vouée à prendre une part croissante des prestations de soins moins bien couvertes par la solidarité nationale. Certes, on note une moindre progression de l'assurance de dommages, qui traduit pour l'essentiel l'achèvement du cycle de retarification du coût du risque. Mais, cette année encore, l'assurance n'a pas eu à affronter ces grands événements climatiques, technologiques ou terroristes dont la menace continue de peser. Cette situation d'équilibre temporaire invite les assureurs à innover pour élargir le champ des couvertures qu'ils proposent à leurs clients.

Il faut se réjouir de la bonne santé de l'industrie de l'assurance. Elle ne tient pas d'un don du ciel ni d'un heureux hasard des circonstances. Elle est le fruit du professionnalisme des assureurs comme des efforts consentis par l'ensemble des acteurs pour rencontrer et satisfaire la demande des assurés. Le secteur de l'assurance se réorganise, s'industrialise, se redéploie pour s'affirmer comme l'un des leaders de l'économie des services. Il se prépare également à un profond renouvellement de son personnel en raison de la pyramide des âges.

Les contraintes mises à la charge du métier de l'assureur sont pourtant de plus en plus lourdes. Les obligations d'information et de conseil ne cessent d'être renforcées pour une meilleure protection du consommateur, la liberté de souscription est de plus en plus encadrée dans un objectif de solidarité. Les garanties que le régulateur européen attend des sociétés d'assurances deviennent plus complexes : la réforme des normes comptables en témoigne ; l'année 2007 verra la publication d'un projet de nou-

velle directive concernant les règles de solvabilité qui va profondément affecter l'organisation des marchés d'assurance en Europe.

Faut-il se plaindre de ces tendances consuméristes ? D'un côté, les assureurs y voient comme la rançon de leur succès, la reconnaissance de l'importance sociale de leur activité. On peut comprendre que, dans une « société assurancielle », les pouvoirs publics se focalisent sur le bon fonctionnement des marchés d'assurance. D'un autre côté, il faut savoir raison garder. Régulation signifie rigidité. Il ne faudrait pas que trop de législations ou des réglementations de circonstance conduisent à une réduction de l'offre d'assurance. Car, in fine, l'efficacité des marchés d'assurance profite à la société dans son ensemble. D'abord par la qualité des protections offertes, qui est un facteur de confiance dans l'avenir, d'initiatives entrepreneuriales et de soutien de la consommation, mais aussi parce qu'elle permet de financer le développement économique. C'est ainsi que l'orientation de leurs placements, telle qu'on peut la photographier à la fin de 2006, fait des assureurs le principal vecteur français de financement de l'économie productive.

La bonne santé de l'assurance lui permet d'envisager avec confiance les défis de la protection au XXI^e siècle.

Dans le domaine des assurances de personnes, le défi principal est celui du vieillissement. Il en affecte toutes les branches. Il exige de concevoir de nouveaux produits et de nouvelles solutions. Le vieillissement oblige d'abord à adapter, sinon à repenser, le système des retraites. Les assureurs ont à offrir des produits compétitifs d'épargne longue. Le vieillissement a aussi des conséquences en matière d'assurance maladie : les personnes âgées consomment plus de soins, et il va falloir organiser une prise en charge efficace et durable de la dépendance, en s'appuyant sur le savoir faire des assureurs en matière de capitalisation et de prévention.

Dans le domaine des assurances de biens et de responsabilité, les défis sont de court et moyen-long terme. À court terme, il convient de rationaliser les modalités d'indemnisation du dommage corporel. Dans une société où il n'est pratiquement plus de situation où le fait de subir un préjudice ne donne droit à une indemnisation, il convient de mettre un terme aux disparités inexplicables que l'on constate dans



Les données clés de l'année 2006

Nombre de personnes employées par l'assurance française	210 000
<i>En milliards d'euros, estimations</i>	
Chiffre d'affaires directes	197,5
dont assurances de personnes	154,7
assurances de biens et de responsabilité	42,8
Sommes attribuées aux assurés (versées aux assurés ou créditées aux provisions techniques et correspondant aux engagements envers les assurés)	175,0
Résultat net comptable	
Sociétés vie, de capitalisation et mixtes	5,1
Sociétés dommages	5,5
Actifs gérés par les sociétés d'assurances (valeur de marché)	1 422,8



l'indemnisation des mêmes préjudices d'un tribunal à un autre, ou entre les droits offerts par les différents régimes d'indemnisation. Une telle rationalisation mettrait fin à de criantes iniquités; elle dégagerait des ressources pour étendre les protections. Sur le long terme, il s'agit pour l'assurance de s'adapter aux problèmes du changement climatique et de s'inscrire plus encore comme acteur majeur d'un développement durable.

Ces défis sont ceux d'une société qui n'aura plus rien à voir avec celle où se sont construits nos schémas d'assurance traditionnels. Nous ne pourrions y faire face que si nous abordons les sujets avec la plus grande liberté d'esprit. Les élections de mai dernier ont pris le parti du pragmatisme, de l'efficacité contre les idéologies. Gageons que nous aborderons les défis du XXI^e dans le même esprit. Le temps est venu de développer la protection des Français en mobilisant l'ensemble des ressources combinées de la solidarité nationale obligatoire et de l'offre concurrentielle de marché.

Pour se projeter dans l'avenir, les Français doivent pouvoir compter sur des systèmes de protection pérennes en lesquels ils puissent avoir confiance. Nos systèmes de sécurité sociale, grevés par les déficits actuels et futurs générant un endettement galopant, n'apportent plus cette sécurité et leur efficacité paraît décroissante. Il convient d'entreprendre le chantier de la rénovation. Les risques, traditionnellement désignés comme « sociaux » ont progressivement quitté le terrain de l'entreprise pour se « publiciser ». En matière de santé, l'État est devenu à la fois le financeur et l'organisateur du système de soins. À travers les retraites, l'État garantit un mode de vie. Ces évolutions correspondent à des tendances sociologiques lourdes. Reste à savoir comment elles peuvent être soutenables dans la durée. Nous n'y parviendrons que si, dans ce domaine comme ailleurs, nous ne redoutons pas la « rupture ». En l'occurrence, il ne s'agit pas de tout bouleverser – notre responsabilité est de respecter le passé sans hypothéquer l'avenir –, mais, pour l'État, de s'attirer le concours de tous les acteurs et de toutes les innovations, en recherchant l'efficacité.

Tous les sondages publiés dans le cadre de la campagne électorale montrent que les Français sont demandeurs d'une meilleure articulation entre sécurité sociale et assurance de marché.

Gérard de La Martinière
Président de la FFSA

Données générales : un secteur dynamique

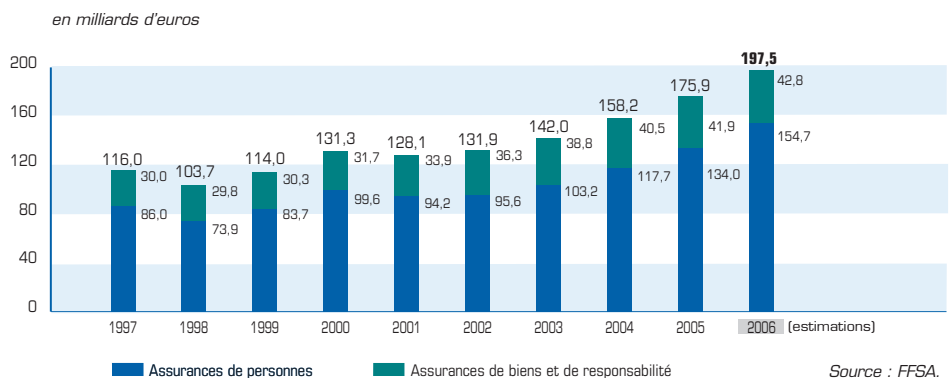
La croissance de l'assurance française est aussi soutenue (12 %) en 2006 que l'année précédente. Depuis 2004, la France se situe au quatrième rang mondial, après les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

L'assurance emploie environ 210 000 personnes en France : 143 800 dans les sociétés d'assurances, auxquelles s'ajoutent les intermédiaires, agents généraux et courtiers d'assurances exerçant leur activité à titre principale, leurs collaborateurs et les experts. En outre,

on peut estimer à environ 35 000 le personnel commercial des établissements financiers dont l'activité principale est l'assurance.

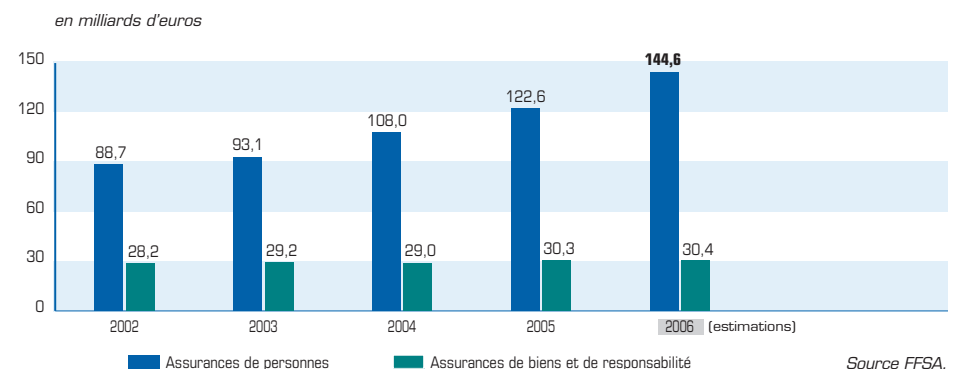
Le secteur de l'assurance accorde une grande importance à la formation : les sociétés d'assurances consacrent en moyenne 4,8 % de leur masse salariale à la formation professionnelle, soit 234 millions d'euros. Ce taux dépasse largement l'obligation légale de 1,6 % et le pourcentage de 2,2 % prévu par l'accord de branche du 14 octobre 2004.

Évolution du chiffre d'affaires de l'assurance française (affaires directes)



Évolution des sommes attribuées aux assurés

(Affaires directes, y compris les dotations aux provisions techniques et charges de gestion des sinistres)



Les assurances de personnes

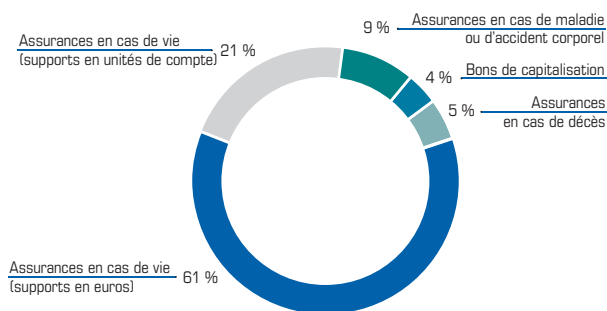
Avec une collecte nette (cotisations – prestations) de 65 milliards d'euros en 2006, en augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente, l'assurance vie constitue le support le plus dynamique de l'investissement des ménages. La collecte sur les supports en unités de compte s'accroît fortement (+ 44 %),

permettant d'alimenter efficacement l'investissement des entreprises.

Le résultat net comptable des sociétés d'assurances vie, mixtes et de capitalisation progresse pour atteindre 5,1 milliards d'euros. La marge de solvabilité représente 3,4 fois la marge réglementaire européenne.

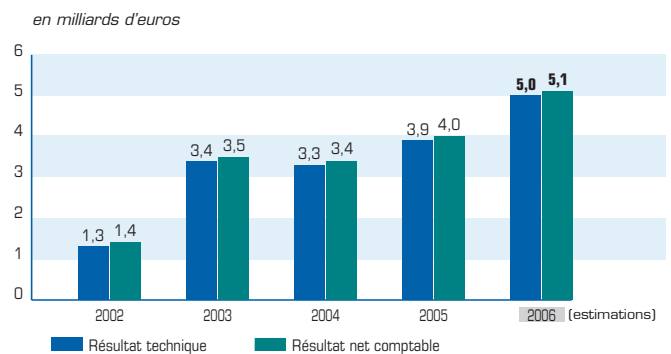
Pour les premiers mois de l'année 2007, les cotisations d'assurance en cas de vie sont en baisse (- 6 %). Pour les supports en unités de compte, la diminution se limite à 3 %. Les cotisations d'assurance maladie et accidents corporels poursuivent leur progression (+ 7 %).

Cotisations (affaires directes)
par catégories de contrats en 2006



Source : FFSA.

Résultats des sociétés vie, de capitalisation et mixtes



Sources : FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

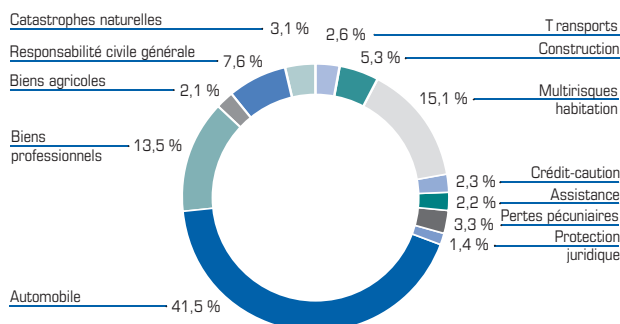
Les assurances de biens et de responsabilité

En assurances de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires ralentit sa progression à 2,2 % en 2006. Cette évolution globale masque en fait des tendances très contrastées selon les catégories d'assurances, allant d'une diminution en assurance des biens agricoles à une augmentation de 14 % en assurance construction.

Le résultat technique des sociétés d'assurances de dommages (assurances de dommages corporels comprises) se renforce nettement et s'établit à 6,4 milliards d'euros. Le résultat net comptable est de 5,5 milliards. La solidité financière des sociétés d'assurances de dommages en est confortée : leur marge de solvabilité équivaut à 6,9 fois la marge réglementaire.

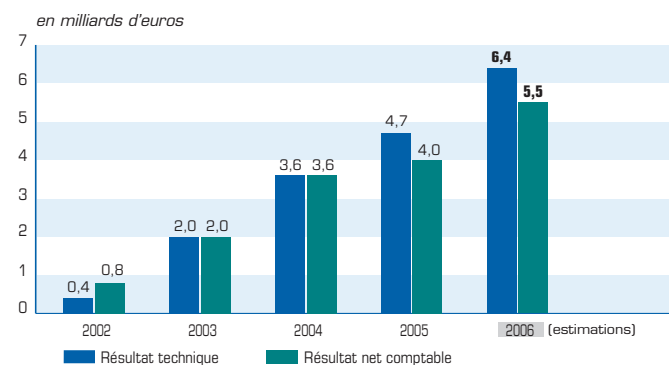
Au premier trimestre 2007, la croissance du chiffre d'affaires directes des assurances de dommages aux biens et de responsabilité est modérée : 2 %, contre 3 % au premier trimestre 2006. Cette tendance résulte essentiellement de l'évolution des assurances automobile et dommages aux biens des professionnels, ainsi que d'un ralentissement de la progression en responsabilité civile générale et construction.

Structure du chiffre d'affaires directes en assurances
de biens et de responsabilité en 2006



Source : FFSA.

Résultats des sociétés dommages



Sources : FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

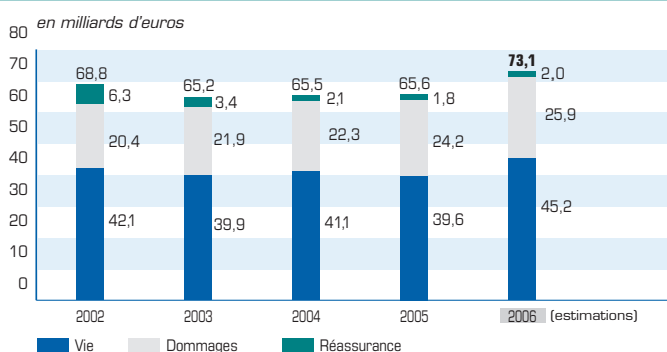
Les activités à l'international

En 2006, les sociétés françaises ont poursuivi leur internationalisation : création de sociétés communes, achats

d'entreprises étrangères, lancement de nouveaux produits et extensions d'activité. Les assureurs et réassureurs

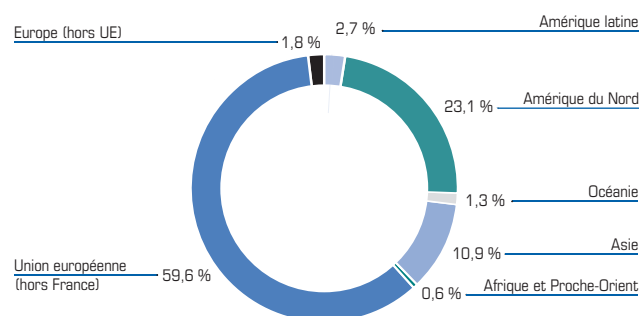
français recueillent ainsi 73 milliards d'euros de cotisations à l'étranger, dont 2 milliards en réassurance.

Chiffre d'affaires étranger de l'assurance française



Source : FFSA.

Répartition du chiffre d'affaires étranger des assureurs directs français en 2006



Source : FFSA.

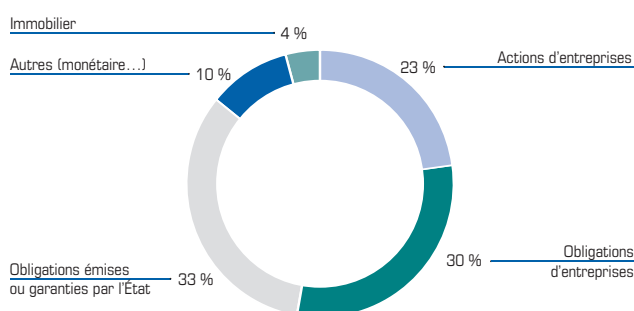
Les placements

Dans un contexte de croissance des marchés boursiers et de remontée des taux d'intérêts, les placements des sociétés d'assurances, qui garantissent leurs engagements à l'égard des

assurés, atteignent 1 422,8 milliards d'euros (valeur de marché) et progressent de 10,7 %, grâce à la progression des assurances vie. Les sociétés d'assurances constituent ainsi le premier

investisseur national, au bénéfice des entreprises industrielles et commerciales en particulier, qui représentent la moitié de leurs investissements.

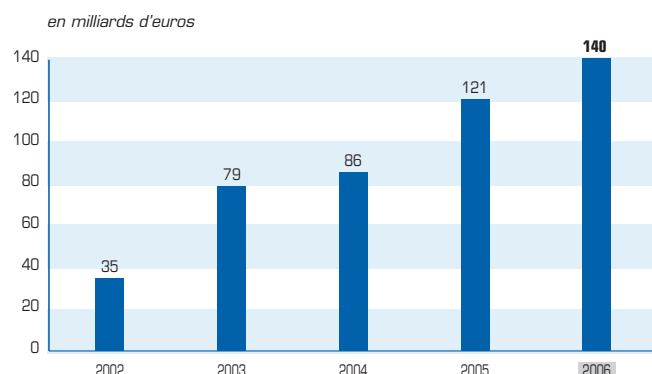
Répartition de l'encours, en valeur de marché, des placements des sociétés d'assurances¹ – fin 2006



1. Les titres détenus par les OPCVM ont été réaffectés « par transparence » aux différentes catégories.

Sources : FFSA, Banque de France.

Flux net des placements (valeur de bilan)



Sources : Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles, FFSA.

Le rapport « L'assurance française en 2006 » est disponible sur Internet : www.ffsa.fr

Assurer

Lettre d'information bimensuelle éditée par la Fédération française des sociétés d'assurances - 26 bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 42 47 93 24 - © FFSA - Internet : www.ffsa.fr ou ffsa.com

Directeur de la publication : Jean-Marc Boyer - Directeur de la rédaction : Anne Morrier - ISSN : 1169-4319 - Dépôt légal : juin 2007

Impression : Afsa, 26 bd Haussmann, 75311 Paris Cedex 09